



Rentrée littéraire Les mots de 2017

Page F 1



Rentrée culturelle

Nelly ou l'éclatement identitaire Page E 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 5

LE DEVOIR, LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JANVIER 2017

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

Le Devoir dans tous ses états



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Maintenant en version mobile, sur tablette et toujours sur le pas de la porte en format papier, *Le Devoir* a célébré cette semaine ses 107 ans. Pour marquer le coup et inaugurer ses nouveaux quartiers, le journal invite ses lecteurs à pénétrer dans les coulisses de la fabrication de notre édition du 10 janvier dernier, le temps d'un clin d'œil en forme de photoroman. Pages A 6, 7 et 8

LANGUE

Lisée rencontre de la résistance

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire
à Québec

À la veille de participer à son premier Conseil national du Parti québécois en tant que chef, Jean-François Lisée n'a pu éviter la controverse alors qu'une fronde souverainiste a visé sa défense de la langue française, que d'aucuns jugent trop timide.

De plus, la Coalition avenir Québec a accusé le PQ d'avoir détourné des fonds de l'Assemblée nationale pour payer les salaires d'un personnel politique qui se consacre à des activités partisanes.

C'était pourtant jour de fête pour Jean-François Lisée: il a participé à l'assermentation des deux députés péquistes qui ont remporté la victoire lors des dernières élections partielles, les premiers élus sous sa gouverne: Catherine Fournier, dans Marie-Victorin, et Marc Bourcier, dans Saint-Jérôme.

La première salve est venue du président du Bloc québécois, Mario Beaulieu. Le député

VOIR PAGE A 12: LISÉE

Lire aussi • **Insuffisant.** Le député bloquiste Mario Beaulieu et des organisations nationalistes commentent la proposition principale présentée par le nouveau chef du PQ. Page B 5

AUJOURD'HUI



Actualités • **Eaux usées.** Des dizaines de municipalités au Québec rejettent encore aujourd'hui leurs eaux usées sans traitement préalable. Page A 3

Éditorial • **Sortir de son Devoir.** Antoine Robitaille signe son dernier texte. Page B 4



Avis légaux..... A 9
Carrières..... C 4
Décès..... C 8
Mots croisés..... D 4
Petites annonces..... C 9
Sudoku..... D 4

ABUS ET RACISME

La police de Chicago est coupable, dit la justice

Les gardiens de la paix terrorisent la communauté noire depuis des années

PHILIPPE ORFALI

Ils ont criblé de balles de banals piétons, arrêtés brutalement des enfants qui jouaient au ballon, fait usage de pistolets électriques sur des innocents... tout ça parce qu'ils étaient Noirs. Dans un rapport dévastateur dévoilé vendredi, à quelques jours de la passation des pouvoirs entre Barack Obama et Donald Trump, le ministère de la Justice des États-Unis conclut que les policiers de Chicago ont violé « à répétition » et « de façon systémique » le quatrième amendement et institué un régime de peur dans leur ville. Reste à savoir ce que le nouveau gouvernement fera des recommandations du précédent.

Les bavures policières sont légion dans la troisième plus importante ville des États-Unis, conclut l'enquête lancée par la procureure générale Loretta Lynch. « Il existe de bonnes raisons de penser que la police de Chicago a recours de façon récurrente à un usage excessif de la force, en violation de la Constitution », a-t-elle



SCOTT OLSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Le maire de Chicago, Rahm Emanuel, jette un regard à son chef de police, Eddie Johnson, durant la conférence de presse de la ministre de la Justice, Loretta Lynch.

VOIR PAGE A 12: POLICE

Stores de Qualité
INSTALLATION GARANTIE



FABRIQUÉ AU QUÉBEC
SUR MESURE
ESTIMATION GRATUITE
1 855 770-8677

OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES
MOTORISATION DISPONIBLE



TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE • STORES ROMAINS
STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

Jusqu'à **50%** de rabais ou **INSTALLATION GRATUITE**



QUÉBEC 418-654-8677
LÉVIS 418-654-8677
TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677
MONTRÉAL 514-231-8677
LAVAL 450-627-3716
LONGUEUIL 450-445-9829

Claude Bouchard

Québec, Lévis, Montréal, Trois-Rivières, Repentigny, Laval, Boisbriand, Mont-Tremblant, Longueuil, Beloeil, Magog

ACTUALITÉS

VIOLENCE SEXUELLE SUR LES CAMPUS

Les victimes seront entendues, assure Hélène David

JESSICA NADEAU

La ministre de l'Éducation supérieure, Hélène David, se défend d'avoir oublié les victimes dans le processus menant aux consultations, parlant d'un « malentendu sémantique ». Elle tente de se faire rassurante auprès des deux associations étudiantes — l'ASSE et l'AVEQ —, qui ont dénoncé jeudi le manque d'inclusion pour les survivantes. « C'est sûr que nous voudrions entendre aussi, évidemment, ceux qui ont vécu de mauvaises expériences et ce qu'ils peuvent nous proposer pour vraiment essayer de prévenir les choses », affirme la ministre David, en entrevue au *Devoir* vendredi.

Elle affirme que Québec contre les violences sexuelles (Québec CVS), un organisme fondé cet automne par trois survivantes, recevra une invitation en bonne et due forme. Contactées par *Le Devoir*, vendredi, ses représentantes se disaient déçues de ne pas avoir été conviées aux journées de consultations qui se tiendront dans cinq villes du Québec d'ici la fin du mois de mars. « Elles n'ont pas à s'inquiéter, c'est tellement évident que Québec contre les violences sexuelles va faire partie des invitations », répond la ministre. Mais il n'y a aucune invitation qui est partie encore. L'organisation d'un forum comme ça, c'est beaucoup de travail.

Pourtant, plusieurs organisations, dont les directions d'établissements postsecondaires, les syndicats et les associations étudiantes, ont bel et bien reçu une invitation en novembre dernier, confirme la ministre. « Ce n'était pas l'invitation pour les



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« L'organisation d'un forum comme ça, c'est beaucoup de travail », s'est défendue la ministre.

journées de réflexion, mais une invitation à faire des consultations dans leurs communautés spécifiques pour se préparer aux journées [...]. C'était ça, la lettre, c'était: s'il vous plaît, participez à cette préconsultation. Alors, que Québec CVS n'ait pas reçu ça, c'est parce que c'était de la consultation dans les établissements collégiaux et universitaires directement. »

Malentendu sémantique

Dans son document de consultation sur les journées de réflexion, disponible sur le site du ministère, on fait également état du désir de la ministre d'entendre « les établissements [qui vont avoir consulté au préalable les membres de leur communauté...], les associations étudiantes et les syndicats nationaux qui le désirent ». Questionnée de façon plus spécifique sur le fait que les victimes ne sont pas mentionnées, la ministre se défend d'avoir voulu les exclure.

« Le malentendu sémantique pourrait être dans le fait que, quand on met "communauté", c'est évident que dans la communauté collégiale et universitaire, les principaux récipiendaires, ce sont les étudiants, ou même les employés de soutien, qui sont aussi dans la communauté. [...] En disant communauté, on incluait tout le monde. »

Pourquoi alors préciser certains groupes et pas celui des victimes? « Tant du côté des associations, des syndicats et des directions d'établissement, ou dans les services d'accompagnement, il y a des victimes, ils sont en contact direct avec des étudiants qui ont pu être victimes. Pour nous, c'était des portes d'entrée pour donner la voix à tout le monde [...]. Mais soyons clairs, elles auront tout à fait leur place. »

Flexibilité

La ministre de l'Éducation supérieure affirme que le témoignage de victimes permettra no-

tamment d'identifier les failles du système. « En entendant l'expérience de ceux qui vont nous dire "moi, ça m'est arrivé, il s'est passé telle chose et je n'ai pas été écouté à tel et à tel endroit", ça va nous montrer les zones où il faut absolument être efficace et performant, dans la prévention, mais dans l'accompagnement aussi. »

Elle répond également aux préoccupations de l'ASSE et de l'AVEQ, qui réclamaient de la flexibilité pour permettre aux victimes qui le souhaitent de témoigner en privé. « Ça va faire partie des réflexions », répond-elle au *Devoir*. Prenez le site Web du ministère, par exemple, il peut y avoir des gens qui ont vécu des agressions, des violences qui peuvent soumettre directement leurs témoignages et suggestions avec une absolue assurance de confidentialité [...]. Les gens nous diront comment ils sont plus à l'aise. Dans certains cas, ils pourront témoigner par écrit et me laisser des lettres, s'ils veulent, que je garderai pour moi. Je serai d'une très, très grande sensibilité à toutes les formes nécessaires. »

À l'Association pour la voix étudiante au Québec (AVEQ), la porte-parole Kristen Perry se réjouit de voir la ministre exprimer clairement son intention d'entendre les victimes. « C'est bien que les survivantes soient finalement incluses, et nous avons hâte de travailler avec elles, mais ça aurait été beaucoup plus simple de les nommer explicitement dans les documents officiels dès le départ, pour que ce soit clair. Car, à mon avis, les premières personnes qui doivent être entendues, ici, ce sont les survivantes. »

Le Devoir

AUTOCHTONES

Le procureur en chef de la Commission d'enquête est nommé

Val-d'Or — Le procureur en chef de la Commission d'enquête québécoise sur les relations avec les autochtones a été nommé: il s'agit de Christian Leblanc, un avocat qui a déjà œuvré en droit auprès des communautés criées et inuites. Il sera en poste dès le 30 janvier.

L'annonce de sa nomination a été faite vendredi par le commissaire Jacques Viens, juge à la retraite.

M^e Leblanc détient deux baccalauréats: l'un en criminologie et l'autre en droit. Après avoir été admis au Barreau en 1993, il a commencé sa carrière d'avocat à Val-d'Or comme criminaliste en défense et en protection de la jeunesse.

Depuis 1995, il est substitut du procureur général et procureur aux poursuites pénales et criminelles, notamment auprès de la Cour itinérante siégeant dans les communautés criées de la Baie-James et des villages inuits du Nunavik. Il s'est même établi à Kuujuaq pendant deux ans, précié le communiqué annonçant sa nomination.

M^e Leblanc a aussi siégé à plusieurs comités provinciaux se penchant sur les services de justice en milieu autochtone.

La Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics a été annoncée par le gouvernement du Québec le 21 décembre dernier.

Celle-ci ne se limitera pas à enquêter sur les services poli-



JACQUES BOISSINOT PC

Christian Leblanc

ciers: elle ratissera large et se penchera sur les relations entre les autochtones et les services de protection de la jeunesse, la santé publique, la justice ainsi que les services correctionnels.

Cette enquête indépendante québécoise était réclamée par les Premières Nations depuis les dénonciations de femmes autochtones de Val-d'Or à l'émission *Enquête*, à l'automne 2015, où elles ont relaté les sévices physiques et sexuels qu'elles ont subis. La tension s'est accrue quand il a été révélé qu'aucun policier impliqué dans cette affaire n'allait faire l'objet d'accusations à la suite des plaintes d'agressions sexuelles déposées par certaines d'entre elles contre des policiers de la Sûreté du Québec (SQ).

Le rapport de la Commission est attendu d'ici le 30 novembre 2018 — après les prochaines élections générales au Québec.

La Presse canadienne

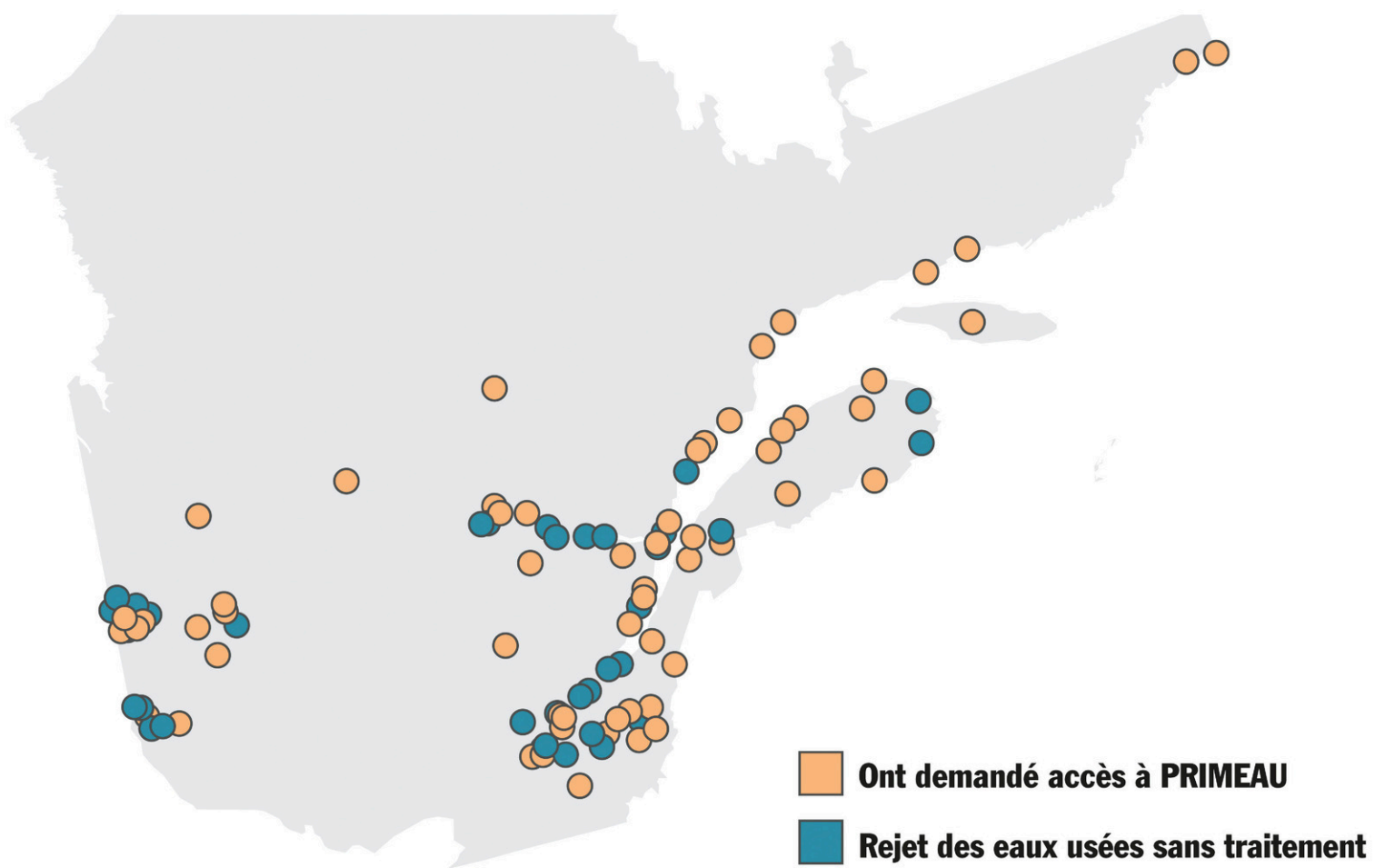
les
SOLDES
d'hiver
DU 14 AU 29 JANVIER

Episode. Composition d'angle, design R. Tapinassi et M. Manzoni.

MONTREAL - 505 Avenue du Président Kennedy
BROSSARD - Quartier DIX30™ - 8440 Blvd Leduc
LAVAL - Quartier Laval - 660 Blvd Le Corbusier
TORONTO - 101 Parliament Street

rochebobois
PARIS

ACTUALITÉS



CARTE LE DEVOIR

EAUX USÉES

Long nettoyage en vue pour les villes

Le gouvernement a donné jusqu'en 2020 aux municipalités pour qu'elles cessent de déverser leurs égouts dans les cours d'eau

ISABELLE PORTER
à Québec

Le Québec compte toujours une centaine de petites municipalités qui déversent leurs égouts dans le fleuve et ses bassins versants. Malgré le déblocage de millions de dollars pour les soutenir en 2015, les projets démarrent lentement.

La plupart de ces villes comptent à peine un millier d'habitants. Leurs eaux usées se déversent directement dans le fleuve ou dans le Saguenay, la rivière des Outaouais, la Chaudière, des ruisseaux ou des étangs où elles risquent d'avoir un impact encore plus dommageable. En 2015, le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, a annoncé qu'il leur viendrait en aide. Dès lors, les stations d'épuration seraient financées jusqu'à 95% dans les villes de moins de 6500 personnes grâce au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Un an et demi plus tard, où en sommes-nous? Une trentaine de stations se sont inscrites au programme, une dizaine n'ont pas encore été retenues et une quarantaine d'autres n'ont pas encore fait de demande. Or, le temps presse, puisque le gouvernement leur a donné jusqu'à 2020 pour se conformer aux normes.

Tadoussac fait partie de celles qui ne sont pas encore inscrites au PRIMEAU. «Le dossier a quelque peu évolué. On a donné le mandat à un professionnel pour faire une étude d'avant-projet», explique la directrice générale Marie-Claude Guérin.

À Tadoussac, les eaux usées reçoivent actuellement un traitement minimal par «dégrillageur», sorte de tamis bloquant les matières solides avant l'écoulement dans le fleuve.

Avant 2002, il n'y avait rien.

Le dossier est doublement compliqué pour la ville qui ne compte que 800 payeurs de taxes, mais doit être équipée comme si elle en comptait des milliers en raison de la saison touristique. Ainsi, même si elle ne paye que 5% du projet d'usine d'épuration, cela risque de représenter une fortune pour les contribuables, explique M^{me} Guérin. «On est prêt à aller de l'avant mais le ministère de l'Environnement va devoir débloquer des ressources pour nous accompagner.»

Loin du but

La municipalité de Grande-Vallée, en Gaspésie, n'est pas prête non plus. La Ville doit d'abord régler un problème d'eaux parasites dans son réseau d'égouts. «Soit on a des conduites de brisées, soit on a des eaux de ruissellement qui s'en vont dans notre réseau d'égouts et qui n'ont pas d'affaire là, explique la directrice Ghislaine Bouthillier. On n'est vraiment pas rendu à l'étape de faire une demande [à PRIMEAU].»

Lorsqu'on lui fait remarquer que l'échéance de 2020 arrive vite, elle rétorque qu'elle ne pense pas qu'ils «vont faire de la prison avec ça. Le ministère est au courant de notre situation.» Ailleurs, dans une municipalité de la Matapédia, on raconte au Devoir que le conseil municipal avait rejeté un projet d'usine en 2009 parce que trop coûteux. À l'époque, les programmes de subventions du gouvernement étaient moins généreux, nous a-t-on dit. Depuis, le travail a repris mais il faut mettre à jour toutes les études de l'époque.

Une vieille préoccupation

Certaines municipalités commencent à peine les démarches. C'est le cas de Saint-Pierre-Becquets, une jolie municipalité

de la MRC de Bécancour qui borde le Saint-Laurent. Ses paysages sont bucoliques, mais ses égouts se déversent directement dans le fleuve 2 kilomètres en amont... d'une plage.

«C'est long», répète le maire Yves Tousignant qui commence à avoir hâte que le problème soit réglé. De retour en politique depuis 2013, il a constaté que le dossier avait peu avancé depuis trente ans. «J'ai été maire dans les années 1980 et on en parlait déjà à l'époque.»

Manque de moyens

Chez lui comme ailleurs, les projets d'assainissement des eaux ont souvent été mis de côté dans le passé parce que la Ville n'avait pas les moyens de se les payer. Ce sont aussi des projets dont l'impact n'est pas apparent ou tangible; les citoyens ne lui en parlent pas. «Ils me parlent de la route 132 qui est en mauvais état. C'est vrai, mais je leur réponds qu'il

faut s'occuper du dessous avant de s'occuper du dessus.»

À Saint-Michel-de-Bellechasse, près de Lévis, on attend l'évaluation des coûts du projet, explique le directeur général Ronald Gonthier. «La municipalité a fait ses devoirs», dit-il. Si le ministère avait offert des programmes plus généreux dans le passé, ce serait réglé depuis la fin des années 1990, selon lui.

À l'autre bout du Québec, en Abitibi, la petite municipalité de La Reine a elle aussi commencé le processus. «On a été accepté au volet 1 du programme», explique le directeur général Daniel Céleste. «Pour l'instant, on a seulement déposé des études.» Mais la petite ville de 150 résidents en a déjà plein les bras avec un problème de contamination de l'eau potable au benzène. Son eau est impropre à la consommation depuis un an et demi.

Le Devoir

Une projet d'usine d'épuration est bloqué sur l'île d'Orléans

ISABELLE PORTER
à Québec

Après des décennies d'attente, le village de Sainte-Pétronille, sur l'île d'Orléans, a finalement un projet pour cesser de déverser ses eaux usées dans le fleuve. Or, la démarche est bloquée par le ministère des Transports, déplore le maire.

«On pensait réaliser le projet l'été prochain.

Mais à la fin de l'été dernier, on avait obtenu toutes les subventions, mais le ministère des Transports nous a informés qu'on n'était plus dans les priorités», explique le maire Harold Noël.

Le projet consiste en une miniusine d'épuration visant la centaine de résidences du cœur du village qui ne sont pas conformes. Évalué à environ 6 millions de dollars, il devait être financé par le Programme d'infrastructures municipales d'eau (4 millions), la Ville et les Transports (1 million chacun).

La participation du ministère des Transports est essentielle, parce que la route qui traverse la ville est sous sa responsabilité et qu'il devra, après les travaux, remplacer les conduites d'eau pluviale et refaire la chaussée.

«On a eu beau utiliser l'argument que c'était une priorité environnementale et qu'on avait jusqu'à 2020 pour se conformer, ça n'a pas eu d'effets», poursuit le maire.

Le maire est d'autant plus choqué par la tournure des choses que la Ville est en quête d'une solution depuis plus de dix ans. «On a insisté, on a fait des pressions via notre députée provinciale [la libérale Caroline Simard], mais ça n'a pas débouqué.»

Au ministère des Transports, on n'a pas répondu directement aux affirmations du maire. «On ne peut pas dire si l'usine est une priorité ou pas. Ce n'est pas notre rôle, a rétorqué la porte-parole Solène Lemay. La participation du ministère dans ce projet est en évaluation.»

Sainte-Pétronille est la dernière municipalité de l'île à moderniser son système. L'autre municipalité fautive, Saint-Laurent, est en plein travaux pour se doter d'un système de traitement des eaux. Selon la directrice générale de la Ville, Michelle Moisan, le budget total dépasse les 14 millions de dollars. Les travaux doivent être terminés à l'automne.

Le Devoir

JEU Trouvez les erreurs de français.

ENCADRÉ 1

Te souviens-tu de l'agence de publicité que nous avons rencontrée cet été? Ils étaient intéressés par nos qualifications. On nous avait demandé si on voulait joindre leur équipe, mais nous avons dû refuser, car on avait d'autres engagements.

Pour voir les erreurs et en savoir davantage sur le jeu :

<https://sites.google.com/site/1001doutes>

Papeterie
Gasse - Noisette

Solde de 20%

sur toute la marchandise jusqu'au 25 janvier

Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00

les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30



ABAT-JOUR ILLIMITÉS
L A M P S H A D E S

GRANDE VENTE

De **30%** à **70%** de rabais*
sur tous nos abat-jour en magasin

Excluant les commandes et les parchemins peints main. Aucun ajustement de prix sur les commandes ou achats antérieurs. Présentez ce coupon au moment de l'achat.

- Plus de 5 000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

Ouvert les dimanches
à Montréal

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest · (514) 344-8555 · 1 (866) 747-8555
Laval : 2267, boul. Le Corbusier · (450) 682-8280

www.abatjourillimites.ca

* Pour un temps limité.

LE DEVOIR

Heffel



LAUREN STEWART HARRIS Mountain Forms
huile sur toile, circa 1926, 60 x 70 po, 152,4 x 177,8 cm
VENDU POUR LE PRIX RECORD DE: 11 210 000 \$ CAD

INVITATION À CONSIGNER

Nous acceptons maintenant les consignations pour notre vente en salle du printemps d'Art d'Après-Guerre et Contemporain et de Beaux-Arts Canadiens.

La Maison Heffel accepte également les consignations d'œuvres d'art internationales pour ses ventes en salle et en ligne.

Évaluations verbales sans frais

LA MAISON HEFFEL - COMMISSAIRES-PRISEURS
WWW.HEFFEL.COM · 514 939 6505 · MONTREAL@HEFFEL.COM

ACTUALITÉS



Jeune fille dansant dans une cave à Saint-Germain-des-Prés, 1950

COLLECTION PARTICULIÈRE

UN FONDS TOUJOURS À L'ÉCOUTE DE SES ACTIONNAIRES

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

En prévision de l'élection des administrateurs qui formeront son prochain conseil d'administration, le Fonds de solidarité FTQ accueillera, à compter du 6 février 2017, les candidatures du public afin de pourvoir les quatre postes d'administrateurs qui doivent être élus par les actionnaires à la suite d'un appel public de candidatures.

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature pour un des quatre postes d'administrateurs doivent répondre aux critères d'éligibilité et remplir le formulaire prévu à cet effet.

Les dossiers de candidature devront être déposés à compter du 6 février et au plus tard le 31 mars à 16 heures.

L'élection des administrateurs se déroulera à l'automne 2017, dans le cadre de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds.

Pour en savoir davantage sur les critères d'éligibilité et pour vous procurer le formulaire de mise en candidature, rendez-vous sur notre site Web au www.fondsftq.com/candidatures.

FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

FONDS
de solidarité FTQ

Des questions ?
Composez le 1 800 567-3663.

HISTOIRE

Attention, mauvaises filles !

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Au contraire des mauvais garçons, les mauvaises filles n'apparaissent guère comme des figures valorisées dans l'histoire des sociétés. Et pourtant, explique l'historien français David Niget, elles sont celles par qui les révoltes contre les normes sociales se révèlent. D'une certaine manière, elles anticipent même certaines revendications du féminisme, croit-il. « *Ce sont des figures de l'émancipation, de la liberté.* »

Celles que l'on appelle les filles perdues, les incorrigibles, les rebelles, les petites voleuses, les mères célibataires ou les vagabondes, ont été observées globalement sous l'œil de cet historien français de passage à Montréal pour poursuivre des recherches sur ce sujet.

Les récits de ces trajectoires individuelles constituent certainement des drames. Mais à force d'individualiser, de ne voir en somme que des histoires personnelles, on oublie la dimension collective que révèlent ces récits individuels. « *Il n'y a pas de discours public structuré, néanmoins leurs revendications au quotidien préfigurent, des dizaines d'années avant, les revendications féministes. Notamment ce "Mon corps m'appartient", une revendication très présente chez elles dès la Première Guerre mondiale.* »

Mais c'est le propre du discours public que de ne pas avoir voulu prendre en compte la dimension politique de ces situations. Ainsi, ces jeunes femmes finissent par échapper à la dimension collective que leur expérience traduit pourtant. « *En France ou au Québec, malgré des systèmes juridiques différents, tout cela est très comparable.* »

Traitement différent

Les mauvais garçons ont leurs héros, « *les Gavroche et autres* ». En revanche, être une mauvaise fille est quelque chose d'infamant dans l'histoire. D'où le fait qu'il est difficile de voir apparaître des figures positives de jeunes rebelles dans la littérature ou le cinéma, qui préfèrent montrer les filles en victimes.

La maternité hâtive, la folie et la prostitution sont au nombre des sujets étudiés par David Niget, tout comme les chefs de bande, les fugueuses. « *Les jeunes filles qualifiées de mauvaises filles font en réalité partie d'un grand mouvement collectif.* » Et reconquérir leur histoire, croit l'historien, permet d'offrir un regard social nouveau, sans pour autant chercher ainsi à en faire de pures victimes ou des héroïnes.

« *Ces jeunes filles ont néanmoins participé à la construction de dimensions nouvelles de leur société* », en remettant notamment en question le rapport aux normes. « *Ce qu'on qualifie de "mauvais" est aussi une métaphore de notre modernité. [...] Il n'y a pas de mauvaises filles en soi. Ce sont les représentations et les discours moraux qui les font, qui les cristallisent et qui disent de la sorte beaucoup de notre société. Je me suis attardé à l'étude des normes religieuses, médicales, sociales, etc., qui font en sorte qu'on détermine qu'ils sont mauvais.* »

La puissance paternelle

Une oie blanche, pure et obéissante, recluse dans l'espace privé de la maison, capable du plus grand respect des interdits parentaux et sociaux : voilà l'image qu'on crée de la jeune fille du XIX^e siècle jusqu'à la guerre de 1914.

La grande crainte alors est la prostitution, « *perçue comme un mal absolu* ». « *La maternité doit être maritale, d'où un grand nombre d'abandons et d'infanticides.* »

La réponse nouvelle face « *aux déviances* » : l'enfermement, monacal ou carcéral. Les jeunes filles sont auparavant souvent battues.

Mais la délinquance des filles demeure relativement invisible au XIX^e siècle puisqu'elle est régulée d'abord dans l'univers familial. Pourtant, explique David Niget, les deux tiers de ces « *corrections* » en France touchent les filles.

La « *correction paternelle* » règne : les pères peuvent demander sans beaucoup de formalités que son enfant soit enfermée, sans devoir donner des explications.

Les insatisfactions du père, énoncées devant un juge, évoquent souvent la nécessité de préserver le capital social de la famille. On ne ré-

« *Les mauvaises filles ont profité au féminisme. Plusieurs portaient depuis très longtemps des revendications de maîtrise d'elles-mêmes, de leur capacité de disposer de leur corps.* »

L'historien David Niget

tient que la parole du père, qui dira souvent que sa fille est un fléau pour la société. Sans plus de formalités, les jeunes filles sont enfermées.

De telles mesures, en vigueur jusqu'en 1958, permettent en certains cas de se débarrasser d'individus au nom de la famille ou de la communauté aux frais de l'État.

Modernité

Dans les années 1920 et 1930, dire d'une jeune fille qu'elle est moderne, en France comme au Québec, n'est pas du tout flatter. « *Le terme est fréquemment utilisé dans la justice montréalaise dans les années 1930.* » Il marque un écart à la norme.

« *Les filles apparaissent alors comme des révélatrices du changement social, dans la mesure où elles s'émancipent.* » Mais ces formes d'émancipation sont perçues comme problématiques, et surtout pathologiques. « *Les rebelles subversives sont qualifiées de perverses* », menées par leur corps trop puissant.

Le joug paternel est secoué. « *Les velléités d'indépendance sont rappelées à l'ordre.* » Ce qui entraîne des rébellions dont la justice va encore s'occuper. Au menu des filles enfermées : discipline stricte, travail, aucune éducation, correspondance avec l'extérieur censurée.

« *Il y aura de véritables mutineries des filles, qui vont séquestrer le personnel et détruire le matériel. Il n'y aura aucune lecture politique de ces événements à l'époque dans la presse. Il y a pourtant un vrai vocabulaire politique qui préside à certaines de ces rébellions* », montre l'historien, sans que la société veuille l'entendre. « *On parle de jeunes filles caractérielles.* » On reproche à plusieurs femmes, selon leurs propres mots, « *d'être ce qu'elles sont* ».

De la cellule aux molécules

Depuis 1968, la société ne demande plus aux jeunes femmes d'être blanches comme neige, « *mais de tout savoir sur leur corps* », de le maîtriser.

D'une certaine façon, la résistance de ces jeunes filles devant le système social anticipait certains aspects du féminisme, insiste l'historien. « *Les mauvaises filles ont profité au féminisme. Plusieurs portaient depuis très longtemps des revendications de maîtrise d'elles-mêmes, de leur capacité de disposer de leur corps.* »

A compter des années 1960, le contrôle des « *mauvaises filles* » se fait de plus en plus par l'usage de neuroleptiques, qui servent alors d'instances de contrôle social. La molécule chimique prend en quelque sorte la place de la cellule.

Maître de conférence à l'Université d'Angers, David Niget a déjà publié un livre consacré à la naissance des tribunaux pour enfants au Québec et en France. Avec sa collègue Véronique Blanchard, il vient de faire paraître une étude richement illustrée intitulée *Mauvaises filles. Les Montréalaises ont été de bonnes mauvaises filles. Elles sont largement comparables aux jeunes filles françaises.* En fouillant désormais les archives à Montréal, il espère donner une suite proprement québécoise à son histoire des « *mauvaises filles* ».

Le Devoir

MAUVAISES FILLES, INCORRIGIBLES ET REBELLES

David Niget et Véronique Blanchard
Éditions Textuel
Paris, 2016, 180 pages

Une oie blanche, pure et obéissante, recluse dans l'espace privé de la maison, capable du plus grand respect des interdits parentaux et sociaux : voilà l'image qu'on crée de la jeune fille du XIX^e siècle jusqu'à la guerre de 1914



Fiche anthropométrique d'une jeune fille de seize ans dressée selon un système de Bertillonage, le 27 mars 1914 à Paris

COLLECTION PARTICULIÈRE

ACTUALITÉS



Le Canada reçoit en cadeau le génome du castor

PETE CASTER THE CHRONICLE / ASSOCIATED PRESS

Une équipe de généticiens moléculaires de l'Hôpital pour enfants malades de Toronto ont séquencé le génome du castor canadien afin de souligner le cent cinquantième du pays. L'équipe de Stephen Scherer précise que la technologie sera utilisée pour mieux cartographier les génomes des familles touchées par l'autisme, afin de déterminer si des mutations génétiques sont derrière le trouble neurologique. Le génome a été séquencé en partie en utilisant l'ADN de Ward, un castor mâle de 10 ans vivant au zoo de Toronto. Sur notre photo, le castor Barklee prend un bain dans un refuge pour animaux de Rochester, aux États-Unis.

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

La nouvelle ministre évite les promesses

JOAN BRYDEN
à Ottawa

La nouvelle ministre fédérale des Institutions démocratiques refuse de réitérer la promesse électorale de Justin Trudeau, voulant que le scrutin de 2015 soit le dernier sous le système uninominal majoritaire à un tour.

Interrogée à ce sujet jeudi, la ministre Karina Gould s'est seulement engagée à se familiariser avec le dossier. Elle a aussi esquivé une question touchant la promesse de sa prédécesseure, Maryam Monsef, de présenter un projet de réforme électorale d'ici le mois de mai.

Le besoin de se renseigner

avant de se prononcer sur un tel dossier est plausible et fréquemment évoqué par les ministres récemment entrés en fonction. Or, dans le cas de M^{me} Gould, le refus de répéter un engagement électoral, pourtant sans équivoque, risque d'alimenter les soupçons envers les véritables intentions du gouvernement de Justin Trudeau.

Dès qu'il a fait surface, l'enjeu de la réforme électorale s'est révélé hasardeux pour les libéraux.

Le sondage en ligne *mademocratie.ca*, qui prendra fin dimanche, en a fait sourciller plus d'un avec l'absence de toute question directe sur les modes de scrutin.

La pénible création du comité chargé d'étudier la question, le penchant libéral pour un système de vote préférentiel et la revendication d'un référendum ont aussi refroidi l'enthousiasme à l'égard d'une coopération entre tous les partis.

Le premier ministre lui-même n'a pas répété sa promesse lors d'une assemblée publique tenue à Kingston, en Ontario, jeudi.

Une citoyenne se disant d'alignance libérale lui avait demandé s'il croyait, comme elle,

que le système électoral proportionnel serait préférable pour le Canada.

«Ce que nous faisons, c'est écouter avec attention les Canadiens, nous regardons les recommandations du comité et nous irons de l'avant pour améliorer notre système électoral d'une manière conforme aux priorités et aux valeurs exprimées par les Canadiens», a répondu Justin Trudeau en anglais.

La Presse canadienne

CANADA

Il faudra, à terme, cesser d'extraire les sables bitumineux, affirme Trudeau

Ottawa — Le Canada, sixième producteur mondial de pétrole, doit «mettre un terme progressivement» à l'exploitation des sables bitumineux d'Alberta et cesser sa «dépendance» aux hydrocarbures, a plaidé vendredi son premier ministre Justin Trudeau.

«On ne peut pas fermer [les mines] de sables bitumineux demain. On doit y mettre un terme progressivement», a déclaré le dirigeant libéral lors d'une rencontre en Ontario avec des citoyens.

«Nous devons préparer la transition pour rompre notre dépendance aux énergies fossiles», a-t-il ajouté, tout en soulignant que «cela prendra du temps».

Il répondait à une question portant sur sa décision, fin novembre, d'autoriser l'augmentation de la capacité de deux oléoducs dans l'ouest du pays. Leur modernisation va accroître de près d'un million de barils par jour la capacité à l'export du pays.

L'environnement prime

«On ne peut pas choisir entre l'environnement et l'économie», a affirmé en outre M. Trudeau, convaincu de pouvoir concilier la lutte contre le réchauffement climatique et la croissance économique.

Engagé à réduire les émissions canadiennes de gaz à effet de serre conformément

à l'accord de Paris, ratifié par le Canada, M. Trudeau a ainsi annoncé cet automne une taxe nationale sur le carbone en vigueur en 2018, avec l'appui de l'Alberta, province où est concentrée l'industrie pétrolière.

Les conservateurs s'opposent

L'opposition conservatrice a immédiatement condamné les propos du premier ministre. «Si M. Trudeau veut fermer les sables bitumineux d'Alberta, et ma ville d'origine, qu'il soit averti: il devra d'abord me passer dessus et sur les quatre millions d'habitants de l'Alberta», a lancé dans un communiqué Brian Jean, député conservateur de Fort McMurray, capitale pétrolière du pays.

Les sables bitumineux sont décriés pour le coût économique et environnemental de leur extraction. Présent sous forme sablonneuse dans le sous-sol de la forêt boréale, le pétrole est produit au terme d'un long processus polluant et énergivore.

Ce pétrole n'est rentable que si le cours mondial du baril est élevé. En octobre et en décembre, deux géants des hydrocarbures, Shell puis Statoil, ont d'ailleurs décidé de se désengager des sables bitumineux canadiens.

Agence France-Presse

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Arthur Quentin
... le sourire en plus !

SOLDES
du 12 au 29 janvier 2017
20% SUR TOUT
50% sur certains produits sélectionnés

3960, rue Saint-Denis - Montréal
www.arthurquentin.com

Air Transat ensoleille votre expérience à l'aéroport

Ça sent les vacances dès que vous entrez dans notre nouvel Espace Air Transat à l'aéroport Montréal-Trudeau, d'où partent la plupart de nos vols. Ici, attendre votre embarquement n'aura jamais été aussi agréable, car entre boutiques et restos, une installation multimédia signée Moment Factory vous plonge au cœur de notre univers de voyage ludique et inspirant.

airtransat.com/fr-CA/aeroport-montreal-trudeau

Meilleure ligne aérienne vacances en Amérique du Nord

SKYTRAX

Air transat

Le Devoir dans tous ses états

PHOTOS : JACQUES NADEAU, GUILLAUME LEVASSEUR ET ANNIK MH DE CARUFEL



Le Devoir d'aujourd'hui

LUCE JULIEN
Rédactrice en chef, Le Devoir

Nous avons emménagé au 1265 de la rue Berri avec enthousiasme et fébrilité. De nouveaux lieux et une organisation du travail repensée en fonction des besoins d'un média de 2017.

Le Devoir fut un précurseur au Québec, ayant été parmi les premiers quotidiens à créer un site Internet. Comme tous les médias du monde, Le Devoir doit toutefois se réinventer dans cet univers numérique tout en préservant jalousement son identité. Il reste un observateur privilégié d'un monde en mutation et un défenseur de l'avancement politique, culturel, social et économique de la société québécoise. Un média indépendant ancré dans ses valeurs profondes de rigueur et de qualité.

Le Devoir est plus qu'un journal. Son contenu se décline sur toutes ses plateformes numériques avec une touche spécifique pour chacune d'elles.

Ce qui séparait ou définissait traditionnellement les médias les uns des autres s'amenuise graduellement. L'écrit n'appartient plus seulement aux quotidiens, la vidéo et la diffusion en direct d'un événement ne sont plus l'apanage des télédiffuseurs, chacun s'appropriant des formats et des moyens de diffusion propres à l'autre.

Les citoyens ont aussi changé leur façon de s'informer. Plus d'une personne sur deux consulte désormais ses nouvelles par l'entremise de son téléphone. C'est pourquoi Le Devoir a lancé tout récemment son application mobile, afin d'atteindre tous les publics et de faire rayonner sa marque auprès du plus grand nombre.

Le journalisme et les entreprises de presse traversent une crise profonde depuis plusieurs années, ce qui nous force à nous adapter, à faire preuve de créativité et à participer à ce grand bouleversement.

Paradoxalement, nous vivons en ère palpitante. J'ose souvent affirmer — même si ce n'est pas très à la mode — que, si j'avais le choix d'amorcer ma carrière en journalisme aujourd'hui plutôt qu'il y a 30 ans, j'opterais sans hésitation pour maintenant. Nous avons accès comme jamais, pour qui veut s'informer, à une quantité phénoménale d'informations — pas toutes de qualité, j'en conviens.

D'un simple clic, nous pouvons lire des articles du Monde, du New York Times, de la BBC, et confronter les points de vue ou les reportages sur un même sujet.

Cela dit, les menaces et les dérives qui pèsent aujourd'hui sur le journalisme, et par le fait même sur la démocratie, n'en sont pas moins présentes. Des journalistes se font tuer ou emprisonner en exerçant leur métier, des policiers s'arrogent le droit de les surveiller et des médias s'éteignent parce que leur modèle d'affaires est brisé. À l'ère des algorithmes et de la post-vérité, il devient difficile de discerner le vrai du faux, et de plus en plus de citoyens doutent de la crédibilité des médias.

Dans cette mer agitée d'informations contradictoires, de faussetés et de demi-vérités, nous avons besoin plus que jamais de repères, de médias sérieux et rigoureux qui croient à l'essence même du journalisme et à son importance dans une société libre et démocratique. Phénomène intéressant: malgré les critiques acerbes envers les médias américains à la suite de l'élection présidentielle, le New York Times, le Washington Post, NPR et The Atlantic, entre autres médias, ont vu leurs dons et leurs abonnements bondir. Comme si on avait compris que la démocratie avait un prix et que le soutien financier des citoyens à un média de qualité était crucial. Il en va de même pour Le Devoir. Il a besoin de vous.



« Misère. Je n'existe plus! »

Dès le saut du lit, le 10 janvier 2017, l'essentiel de l'actualité défile sur les diverses plates-formes du Devoir. Car depuis déjà 24 heures, toute une équipe est à l'œuvre pour produire un journal renouvelé au fil de la journée

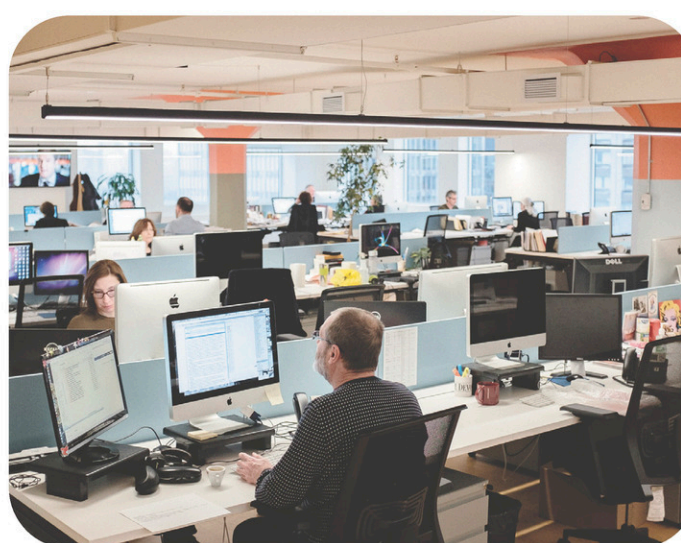


« Encore Trump! »

6 h La ville s'éveille à peine, mais le travail est déjà commencé sur les plates-formes numériques du Devoir, où Laurence Clavel, dès 6 h, marque le réveil de la salle de rédaction et met en ligne les premiers gros titres du matin.



8 h Journalistes et autres employés du Devoir amorcent leur journée dans les nouveaux quartiers du journal, rue Berri. Après avoir niché 25 ans rue De Bleury, le quotidien vient tout juste d'intégrer ses bureaux du Quartier latin, en plein cœur de la métropole.



« Non, ceci n'est pas un répondeur! »

8 h 15 Pendant que les chefs de division préparent l'affectation des journalistes sur le terrain, le téléphone ne déroule pas à la rédaction. Secrétaire de rédaction, Amélie Gaudreau aiguille les demandes, expédie courriels, lettres, communiqués à tout un chacun. Et, oui, répond de vive voix aux appels de nos lecteurs, même aux plus exigeants.



« Ouiii?? »

« Non, Madame, Adib Alkhalidey n'est pas journaliste au Devoir! »

9 h Au service à la clientèle, on répond à de nombreux appels. Surtout depuis le lancement de la nouvelle application mobile du Devoir.



« Ça prend des bios sur chacun des nouveaux ministres »

« Et des extraits vidéo sur le numérique. »

« Dès 21 h, on "twitte en direct" sur le discours d'Obama. »

10 h Gros menu aujourd'hui. Remaniement ministériel à Ottawa, discours d'adieu d'Obama. Rédactrice en chef, directeurs de l'information et chefs de division jettent sur papier les priorités de couverture, après discussion sur Skype avec les correspondants à Québec, à Ottawa ou à Paris.



« Passons maintenant à la période de questions des journalistes. »

10 h 15 Sur le terrain, les reporters sont déjà à l'œuvre pour couvrir divers événements, faire des entrevues, des reportages.



« ?? »

10 h 30 Aux premières loges de l'actualité, les enjeux énergétiques sont suivis de près par notre reporter à l'environnement Alexandre Shields, notamment les projets de transport pétrolier qui se dessinent aux pourtours de la métropole.



« Grouille, l'artiste. J'ai un public qui m'attend, moi, Monsieur! »

11 h Presque la mi-journée! Pascal Élie achève de griffonner son grincieux du jour, dont les propos grinçants font irruption chaque midi sur le mobile.

« Même dans ce présent mé-diocre, Kim Thuy, elle, voit émerger le mot "espoir" »



11 h 30 La fabrication des cahiers du samedi se poursuit tout au long de la semaine, en plus de celle de l'édition du jour. Textes, critiques et chroniques de nos collaborateurs ainsi que photos déboulent sur les écrans avant leur mise en page par les pupitreurs. Au menu cette semaine, la rentrée littéraire de l'hiver 2017 s'écrit dans de drôles de mots: « Insécurité », « guerre », « mensonge »...



« Encore une question piège de David! »

11 h 45 L'analyse des chroniqueurs du Devoir vient aiguïser la couverture des divers événements de l'actualité. De passage au Devoir, le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, subit les doubles tirs de Michel David, tant à la table éditoriale qu'en entrevue devant la caméra, diffusée sur le Web.



« On the road again... »

13 h Actualités urbaines, société, science, politique nationale et internationale: travailler au Devoir requiert une polyvalence de tous ses journalistes et pupitreurs.



15 h Tombée en vue des cahiers du week-end: le silence se fait plus lourd dans la salle de rédaction. Exercices de pirouettes à venir pour concilier travail et famille et accoucher à temps d'un texte sur la rentrée en danse.



« Combien de pages demain, Christian? »

15 h 30 Attacher les fils entre les besoins de la rédaction et ceux des publicitaires, s'assurer de la bonne santé de l'armada informatique du Devoir, c'est le boulot quotidien du directeur de production, Christian Goulet.



« Tchak, tchak, tchak! »

15 h Avec Jacques Nadeau, photographe depuis 25 ans au Devoir, chaque photo se passe de mots. Pas un politicien n'échappe à la sagacité de son objectif.



« Nos lecteurs sont les plus vifs de tous, les plus branchés sur leur monde. »

16 h 30 Avec 1 154 000 lecteurs sur ces diverses plateformes chaque semaine, le seul quotidien indépendant au Québec rejoint un lectorat composé à 38% de jeunes de 18 à 39 ans et à 43% d'universitaires. L'équipe de la publicité s'assure de promouvoir auprès de nos annonceurs cette particularité de notre lectorat.

Le Devoir dans tous ses états



16 h 45 Loin d'être une copie carbone sur ses multiples plateformes, le journal revêt un visage unique sur le papier et dans chacun de ses habits numériques, pensés par une équipe de pupitreurs au quotidien. En plus de mettre en page l'édition du jour, ceux-ci ficellent au fil de la semaine les dossiers, les cahiers Week-End, Economie, Perspectives, Plaisirs, Culture, Livres, ainsi que les cahiers spéciaux.



17 h Chefs de division et pupitreurs sont réunis à 17 h pour l'étape décisive qui signera la facture définitive du journal, de sa manchette et de la configuration des différents cahiers. Le visage du *Devoir* du lendemain prend déjà forme. Discours historique oblige, la une revient à Obama.



18 h Plus d'une cinquantaine de textes passent sous leur loupe chaque jour, et deux fois plus lors de l'édition du week-end. Anglicismes, syntaxe boiteuse et pièges de la langue de Molière sont passés au crible par les correctrices du *Devoir*.



21 h L'équipe du numérique assure une veille de tous les instants jusqu'en fin de soirée des nouvelles de dernière heure sur LeDevoir.com, notre version mobile et les réseaux sociaux. Au même moment, une tout autre édition du *Devoir*, enrichie en photos et en hyperliens, se concocte sur la tablette numérique, disponible aux abonnés dès 1 heure du matin.



22 h 14. 10 janvier. Diffusion en direct des meilleurs extraits du discours d'Obama et couverture en temps réel sur Twitter et sur le Web.



23 h 30 À l'imprimerie, les presses roulent dès 23h30 pour s'assurer que le journal soit livré à temps par camion dans toutes les régions du Québec, de Gatineau à Rimouski.



Pour ses 107 ans, l'équipe du *Devoir* lève un verre à ses amis lecteurs, grâce à qui le journal d'Henri Bourassa se réinvente au quotidien depuis 1910. Santé!

ACTUALITÉS



ALEXANDRE SHIELDS LE DEVOIR

La ville de Percé mise beaucoup sur la beauté de son littoral pour attirer les touristes. Or, des infrastructures majeures, comme la promenade longeant la rive et le quai, ont subi des dégâts importants au cours des derniers jours.

Le gouvernement québécois finance une étude sur l'érosion côtière

ALEXANDRE SHIELDS

Alors que des intempéries particulièrement dévastatrices viennent de frapper la Côte-Nord et la Gaspésie, le gouvernement Couillard a confirmé vendredi qu'il finance une étude pour mieux comprendre le phénomène de l'érosion côtière, dans un contexte de bouleversements climatiques.

Par la voie d'un communiqué publié vendredi peu avant 17 h, le ministre de l'Environnement, David Heurtel, a ainsi annoncé qu'une entente contractuelle de 3,5 millions de dollars a été conclue avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Selon les termes de celle-ci, des chercheurs réaliseront «une étude de vulnérabilité à l'érosion», qui inclura 88 municipalités côtières situées dans le Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord, en Gaspésie et aux îles de la Madeleine.

L'étude en question, qui s'échelonne sur les trois prochaines années, devrait aussi permettre d'analyser «différentes options d'adaptation pour réduire les vulnérabilités des communautés et de développer des outils pour soutenir la plani-

fication d'aménagement et de protection du territoire».

Appels à l'action

La nouvelle avait déjà été ébruitée en partie vendredi matin par Radio-Canada. Elle a été confirmée par le ministre David Heurtel, qui a précisé la question du financement, lequel proviendra du Fonds vert, selon ce qu'on peut lire dans le communiqué gouvernemental. Le contrat qui scelle l'entente annoncée vendredi avait déjà été signé en décembre.

«Le gouvernement du Québec est en action pour trouver des solutions concrètes, innovantes et modernes afin de lutter efficacement contre les effets des changements climatiques», a soutenu le ministre Heurtel, toujours par voie de communiqué. [...] Cette étude est fort attendue par toutes les municipalités du Québec, et nous sommes fiers de participer à sa réalisation en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux.»

Il faut dire que les acteurs politiques de la Gaspésie et de la Côte-Nord ont multiplié les appels à l'action gouvernementale au cours des derniers jours, après des tempêtes, des

vents et de fortes marées qui ont causé de lourds dégâts à des résidences et des infrastructures stratégiques, dont le quai de Percé.

«Percé, ce n'est pas beau à voir aujourd'hui», a d'ailleurs fait valoir jeudi le député péquiste de la circonscription de Gaspé, Gaétan Lelièvre. «Ce n'est plus un phénomène d'érosion: c'est Beyrouth», a-t-il illustré. Une partie de la route 132, qui longe littéralement le Saint-Laurent, avait aussi été endommagée en décembre dernier.

Le ministre responsable de la Gaspésie et des îles de la Madeleine, Sébastien Proulx, s'est d'ailleurs rendu à Percé vendredi afin de constater de visu l'ampleur des dégâts infligés à la petite municipalité. Malgré les demandes du député Gaétan Lelièvre pour la formation d'une «cellule de crise», le ministre a refusé de s'engager à mettre en place une telle structure. Il a simplement souligné l'importance de «concerter» les efforts.

Changements climatiques

Une chose est par ailleurs de plus en plus acquise: les intempéries qui frappent le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent

risquent d'avoir des impacts de plus en plus importants, en raison du recul des glaces hivernales provoqué par les bouleversements climatiques.

Les impacts des bouleversements climatiques risquent d'avoir des effets dévastateurs et très coûteux pour des milliers de kilomètres de côtes du Québec, concluaient l'an dernier trois études scientifiques coordonnées par le consortium Ouranos.

L'analyse menée par Ouranos et des chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (qui suivent l'évolution des côtes sur une base annuelle) évalue ainsi que l'érosion des côtes pourrait «mettre en danger des milliers de bâtiments publics et privés, mais aussi des infrastructures routières et ferroviaires», pour des pertes totales évaluées à plus de 1,5 milliard d'ici 50 ans.

Ce chiffre peut toutefois être considéré comme prudent, dans le contexte où il ne tient pas compte des impacts indirects des changements climatiques sur l'économie régionale, la santé, le tourisme et les écosystèmes.

Le Devoir

SCIENCES

L'élément manquant du noyau terrestre est identifié

Tokyo — Les travaux d'une équipe japonaise réalisés dans des conditions proches de celles du noyau terrestre confirment que le silicium pourrait bien être le mystérieux élément manquant dans la connaissance de la composition du noyau interne, appelé aussi graine.

Les scientifiques s'accordent pour dire que la graine est composée de quelque 85 % de fer et de 10 % de nickel, tandis que les éléments légers qui sont le soufre, l'oxygène et le silicium sont les principaux candidats pour les 5 % restants.

Selon le géophysicien Eiji Ohtani et son équipe de l'Université de Tohoku, le silicium arrive largement en tête. Son équipe de chercheurs a mené des expériences sur des alliages de fer et de nickel mélangés à du silicium en les soumettant en laboratoire à des conditions de température et de pression élevées. Elle a ainsi constaté que les observations aux rayons X de ce mélange correspondaient aux données obtenues par l'analyse des variations de vitesse des ondes sismiques dans l'observation du noyau terrestre.

«Nos dernières expériences laissent penser que les 5 % restants du noyau terrestre sont composés essentiellement de silicium», a déclaré M. Ohtani à l'AFP mercredi. Il estime qu'il n'y a pas d'oxygène dans le noyau interne de la Terre, en raison de la difficulté pour l'oxygène d'y cristalliser.

Ces travaux, qui ont été présentés lors d'un congrès scientifique à San Francisco en décembre, ont la particularité d'avoir été effectués à environ 2700 degrés centigrades, soit à

mi-chemin de la température réelle de la graine, qui est de quelque 5200 degrés, et à haute pression, a indiqué vendredi à l'AFP James Badro, qui, avec ses collègues de l'Institut de physique du globe de Paris, était arrivé, il y a une dizaine d'années, à la même conclusion concernant le silicium dans la graine. L'expérience française avait été réalisée à température ambiante en extrapolar les données recueillies.

Le secret des origines

La connaissance du noyau terrestre contribue à celle des origines de notre planète. «C'est une boîte noire, c'est un enregistreur de ce qui s'est passé il y a 4,5 milliards d'années», résume M. Badro.

Plus les objets se forment près du soleil, moins ils contiennent d'oxyde de fer (et donc d'oxygène) et, à l'inverse, quand ils sont formés d'éléments riches en oxygène, ils proviennent de régions éloignées du Soleil, explique-t-il. Les quantités de silicium et d'oxygène dans le noyau sont directement liées à la composition de ces objets.

«C'est toute la question de nos origines, des ingrédients desquels s'est formée la Terre, de son évolution et de sa capacité in fine à être une planète habitable», dit-il.

La Terre est segmentée en trois enveloppes concentriques de tailles différentes: la croûte sur laquelle vivent végétation et animaux, le manteau composé de roches à haute température, et le noyau (noyau interne ou graine et noyau externe), composé de métal riche en fer.

Agence France-Press

« C'est une boîte noire, c'est un enregistreur de ce qui s'est passé il y a 4,5 milliards d'années »

Le chercheur James Badro, au sujet du noyau terrestre

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Daniel Desroches de vous présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec afin de recevoir la Demande introductive d'instance incluant un Avis de présentation et une Demande introductive d'instance modifiée incluant un Avis de présentation modifié et une Lettre qui y ont été laissés à votre attention dans le numéro de cause 500-11-051739-163.

Prenez avis que la Demande sera présentée pour adjudication le 24 janvier 2017 à 9h00 en salle 16.10 au palais de justice de Montréal.

Le présent avis est publié à la demande d'Hugo Doucet, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 11 janvier 2017
Lucie Meunier, huissière

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Michael Konstantakos de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance incluant un Avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-22-235705-190.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Rino Rinaldi, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 10 janvier 2017
Lucie Meunier, huissière

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Keith Michael de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance en réclamation de salaire impayé incluant un Avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-22-235903-163.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Rino Rinaldi, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 11 janvier 2017
Lucie Meunier, huissière

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à un représentant de 9267-6238 Québec Inc et Marco Gustiniani de vous présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance modifiée incluant un Avis d'assignation qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-17-096065-167.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Taryn Wiseman et François Doyon, huissiers, qui ont tenté sans succès de vous signifier le présent document.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 10 janvier 2017
Lucie Meunier, huissière

AVIS PUBLIC

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTERET PRIVÉ CONCERNANT CERTAINS PROPRIÉTAIRES DU UNITY I

Avis est par les présentes donné que M^{re} Anouk Bouyssou notaire, présentera devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi d'intérêt privé ayant notamment pour objet :

- De corriger des défauts d'avis pour des ventes de fractions d'un immeuble étant un bien culturel reconnu aux termes de la Loi sur les biens culturels, soit le Unity I situé au 454 rue de la Gauchetière Ouest à Montréal.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

Direction générale des affaires juridiques et parlementaires - Assemblée nationale
Edifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires,
3^e étage, bureau 3.55
Québec Québec, G1A1A3

Laval, le 13 décembre 2016.
M^{re} Anouk Bouyssou notaire
3940 Saint-Martin Ouest, Laval, Québec, H7T 1B6

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES DE DÉMOLITION

Les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au Règlement sur la démolition d'immeubles (CA-24-215), le Comité d'étude des demandes de démolition se réunira le 30 janvier 2017, à 18 h 00, à la salle de conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est, afin de statuer sur des demandes de certificat d'autorisation de démolition relatives aux bâtiments portant les numéros :

- 1381 à 1383, rue La Fontaine et 1390, rue Duhamel, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages comportant 6 appartements;
- 965 à 971, rue Saint-André, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 4 étages comportant 25 studios.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis ou de l'affichage d'un avis sur l'immeuble concerné, et au plus tard le 24 janvier 2017, faire parvenir une opposition motivée à l'adresse suivante :

« Demande de démolition »
a/s de M^{re} Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal
Arrondissement de Ville-Marie
800, boul. De Maisonneuve Est, 19^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8.

Montréal, le 14 janvier 2017
Le Secrétaire d'arrondissement
M^{re} Domenico Zambito

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL DANS
LA CAUSE 540-22-0369-151
BANQUE ROYALE DU CANADA
Partie demanderesse
c.
PASCALE BOUCHER
Partie défenderesse
AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)
Avis est donné à PASCALE BOUCHER de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district judiciaire de Laval situé au 2800, Boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, afin de recevoir un Avis d'Hypothèque Légale résultant d'un jugement (Articles 2724 et 2730 du Code civil du Québec), Attestation de l'aveu (Articles 2051 et 2053 C.c.Q.) et Jugement, qui a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié à la demande de Denis Vanasse, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent Avis d'Hypothèque Légale résultant d'un jugement (Articles 2724 et 2730 du Code civil du Québec).

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Laval, le 9 janvier 2017
Denis Vanasse, Huissier de justice

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :
9329-1557 Québec inc.,
Corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 112, rue St-Louis, LeMoynes (Québec) J4R 2L5.

Débitrice

AVIS est par les présentes donné que **9329-1557 Québec inc.** a fait cession le 11 janvier 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 janvier 2017 à 10h00 au bureau du Syndic.

Le 12 janvier 2017

NATHALIE BRAULT SYNDIC INC., Syndic autorisé en insolvabilité
Nathalie Brault, CPA, CMA, CIRP, SAI
Syndic administrateur

400, boul. St-Martin Ouest
Suite 305
Laval (Québec) H7M 3Y8
Tél. : 450-238-1445 / 514-228-1822
Télex : 450-933-3405

NATHALIE BRAULT
HUISSIER DE JUSTICE

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Fernand VERVILLE, en son vivant domicilié au 100 rue Alexis, Saint-Alphonse-de-Rodriguez, Québec, J0K 1W0, est décédé à Saint-Alphonse-de-Rodriguez, le vingt-sept (27) juillet deux mille seize (2016). Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au 386 rue des Vosges, Laval, Québec, H7K 3G9.

Donné ce onze (11) janvier deux mille dix-sept (2017).
Sylvain VERVILLE, liquidateur

Dans l'affaire de la faillite :
Avis est par les présentes donné que la faillite de : 9555536 Canada inc. Situé au : 2405, rue Fleury Est, Montréal, Québec, H2B 1L1 est survenue le 05-01-2017, et que l'assemblée des créanciers sera tenue le 20-01-2017 à 14:00 Au: 920-110, boul. Crémazie Ouest, Montréal, Québec. H2P 1B9
Jean Fortin & Ass. Syndics Inc.
Tél. 450-442-3260
JeanFortin.com

Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques
Québec

Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques

Avis est donné par la présente à toutes les personnes intéressées

La Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques a établi ses bureaux au 500, boul. René-Lévesque Ouest, 9^e étage, bur. 9.100, C.P. 38, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

La Commission a publié ses règles de procédure et de fonctionnement le 10 janvier 2017. Elles sont disponibles sur le site Internet de la Commission à l'adresse suivante : cepcsj.gouv.qc.ca

Fait à Montréal, ce 14 janvier 2017
Johanne Dumont
Secrétaire et administratrice principale

Opération **Enfant Soleil**
pour protéger votre vie
operationenfantsoleil.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres
Courriel : avisdev@ledevoir.com

ACTUALITÉS

Sport et stress, un dangereux cocktail

Les efforts physiques intenses et un état d'énerverment peuvent déclencher des crises cardiaques chez les personnes à risque

FABIEN GOUBET

De toutes les résolutions de nouvelle année, celle de se remettre au sport figure sans doute en haut de la liste. Rechausser les souliers de course, enfilez ce maillot décidément un peu étroit et aller brûler des calories est en effet un des meilleurs moyens de prendre soin de sa santé.

Attention toutefois à ne pas transformer les bénéfices en risques, rappelle une étude parue en fin d'année dans la revue scientifique *Circulation*. S'intéressant aux facteurs de déclenchement des infarctus du myocarde, les auteurs concluent que les efforts physiques intenses et l'état d'énerverment durant la pratique sportive peuvent accroître le risque de subir un tel accident, du moins chez les personnes à risque.

Large échantillon

Alors que les études habituellement publiées sur ce sujet se contentent d'échantillons modestes de participants au sein d'un unique pays, souvent occidental, les présents travaux ont été menés auprès de 12 461 hommes et femmes vivant dans 52 pays et ayant récemment subi leur premier accident cardiaque. L'objectif des médecins était de comprendre quels facteurs avaient pu déclencher un tel accident chez ces patients, en s'intéressant notamment à leur activité physique et à leur état émotionnel durant les quelques jours ayant précédé les faits, sans biais lié à un mode de vie particulier.

Le lendemain ou le surlendemain de l'accident, chaque personne a rempli un questionnaire standardisé dont le but était de déterminer si elle avait fait des efforts intenses ou était dans un état d'énerverment ou de stress particulier durant l'heure ayant précédé l'attaque, ainsi que la veille à la même heure à titre de comparaison.

De nombreuses autres données concernant l'âge, l'origine ethnique, le régime alimentaire, le niveau d'éducation ou encore l'hygiène de vie ou les antécédents familiaux ont également été collectées. Puis les chercheurs ont lancé leurs analyses statistiques.

Un risque doublé

Ils ont ainsi mis en évidence que les efforts intenses sont associés à un risque accru d'accident du cœur: il serait 2,31 fois plus important lorsqu'on transpire à grosses gouttes. Même chose lorsqu'on est particulièrement énérvé: le risque est multiplié par 2,44. Et en combinant l'effort intense et le stress, il est alors triplé comparé à la veille. Quant aux autres facteurs pris en considération, ils n'ont pas fait varier ces résultats.

Comment interpréter ces conclusions a priori en contradiction avec les recommandations médicales? «Les résultats sont à manier avec précaution», avance perplexé Gerald Gremion, médecin du sport au Centre hospitalier universitaire de Lausanne (CHUV). Et le spécialiste d'expliquer que le type d'effort, explosif ou d'endurance, n'est par exemple pas pris en compte. Ils ont pourtant leur importance. Si les premiers peuvent contribuer à un risque accru d'infarctus, les seconds, en revanche, permettent la sécrétion d'endorphines, à l'effet protecteur. «Les problèmes cardiaques aigus surviennent le plus souvent pendant un effort, donc, oui, le sport peut tuer, mais il ne faut pas oublier qu'il protège avant tout!»

Cardiologue au CHUV, Vincent Gabus



ISTOCK

Chez des personnes sédentaires depuis une longue période, ou diabétiques, ou obèses, ou encore fumeuses, des efforts violents en cas de stress sont plus risqués.

confirme que «l'association du stress et du sport augmente le risque de subir un infarctus immédiatement après l'effort, mais encore faut-il quantifier ce risque: on ne meurt pas dès qu'on fait du sport ou qu'on est stressé! Ces deux facteurs restent quoi qu'il arrive beaucoup moins importants que les facteurs de risque habituels que sont l'obésité, le tabac et la sédentarité». Ce que l'étude met en évidence, c'est que stress et sport constituent ce que les spécialistes appellent un «trigger» (déclencheur en français) d'infarctus.

Y aller mollo

Les auteurs ne se sont pas penchés sur les mécanismes physiologiques impliqués dans les infarctus analysés. Les efforts et les émotions intenses «accélèrent la fréquence cardiaque, ce qui finit par augmenter la pression artérielle par vasoconstriction», explique Gerald Gremion. Au final, cela peut boucher les vaisseaux sanguins cardiaques et déclencher un infarctus.

«C'est une étude observationnelle, avec les li-

mites que cela implique», ajoute Vincent Gabus. Il faut par exemple garder en tête que les patients de l'échantillon ont tous subi une crise cardiaque et sont donc considérés comme à risque. Chez de tels patients, autrement dit des personnes sédentaires depuis une longue période, ou diabétiques, obèses, ou encore fumeurs, les efforts violents sont donc à proscrire, en particulier en cas de stress.

Les deux médecins sont formels, une activité sportive régulière et modérée ne présente aucun risque pour la santé. «Nous conseillons aux personnes qui reprennent le sport après des années d'inactivité d'y aller progressivement», explique Vincent Gabus. «Lors d'une journée stressante au travail, se dépêcher d'aller se défouler à la salle de fitness ou au squash durant la pause déjeuner n'est pas la meilleure idée: mieux vaut y aller en soirée, lorsque le stress est retombé», ajoute Gerald Gremion.

Le Temps

GRÈVE DES JURISTES DE L'ÉTAT

Le Barreau s'inquiète des délais

LIA LÉVESQUE

Le Barreau s'inquiète sérieusement de l'impatte qui persiste dans les négociations entre le gouvernement du Québec et ses juristes. Il craint notamment l'allongement des délais déjà problématiques devant les tribunaux.

De plus, le processus législatif est ralenti à l'Assemblée nationale, puisque des membres des Avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) rédigent les règlements et les projets de loi.

Au cours d'une entrevue vendredi, la bâtonnière du Québec, M^e Claudia P. Prémont, a dit souhaiter ardemment que les parties reprennent la négociation, pour leur bien et celui du public.

«Après trois mois, lorsqu'on parle de tout ce qu'ils ont à faire, et particulièrement par rapport aux tribunaux administratifs, où il y a un volume important, on s'inquiète beaucoup de l'impact postconflit et du fait qu'il y aura des dossiers, qui sont remis aujourd'hui, et qui vont être entendus, mais beaucoup plus tard. Pour le citoyen, pour la population, je crois qu'il y a lieu de s'inquiéter», a opiné M^e Prémont.

Bien que le Barreau du Québec soit l'ordre professionnel qui représente les 26 000 avocats de la province, M^e Prémont n'a pas voulu prendre position dans le dossier, puisque la mission du Barreau est la protection du public.

«Au Barreau, nous croyons vraiment important que les parties retournent négocier. Et on espère une solution négociée dans les délais les plus rapides possible», a-t-elle simplement commenté.

Les quelque 1100 avocats et notaires employés par différents ministères et organismes gouvernementaux sont en grève générale illimitée depuis le 24 octobre dernier. Ils assurent toutefois les services essentiels, comme les cas urgents. Et ils demandent une remise devant le tribunal lorsqu'il ne s'agit pas d'un cas urgent.

Jeu, le président de LANEQ, M^e Jean Denis, a confirmé la rupture des négociations avec Québec, après quatre rencontres exploratoires depuis la fin de décembre. Il a qualifié de «ridicule» la dernière offre reçue.

La Presse canadienne

Les étudiants en éducation de l'UQAM en grève

Jugeant que leurs stages obligatoires devraient être rémunérés, les 5200 membres de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation (ADEESE) de l'UQAM ont adopté un mandat de grève vendredi. La résolution prévoit la tenue d'une grève le 16 février, qui coïncide avec la tenue du Rendez-vous de la main-d'œuvre, organisé par Québec et les principaux regroupements patronaux et syndicaux. En décembre, les futurs psychologues se sont entendus avec Québec, après quatre mois de boycottage de l'internet et des stages. Le gouvernement Couillard avait alors accepté de verser des bourses de 25 000\$ aux doctorants en psychologie qui réalisent leur internat, qui totalise 1600 heures, dans le réseau public provincial.

Le Devoir


sunwing.ca
Vivez la différence^{MC}

Envolez-vous avec le
n°1 au Canada
dans le sud

UN MILLION D'ÉCONOMIES
sur les vacances ensoleillées!

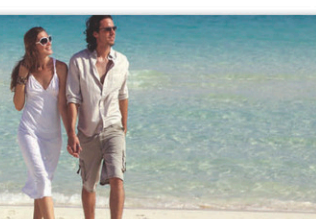
Des aubaines imbattables offrant des millions de dollars en économies!

🕒 Réservez d'ici le 20 janvier

AUTÉNTICA
Cuba
CUBA

UNE PLAGES PARFAITE
n'est que le commencement

 Cuba

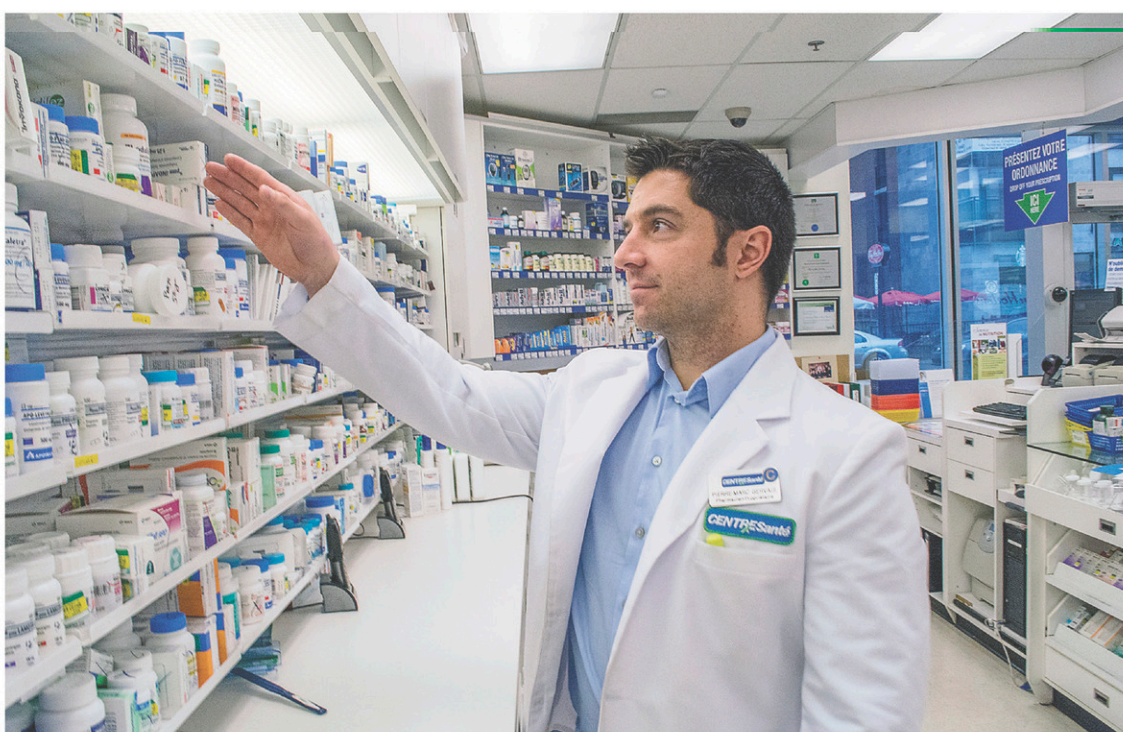


vacances
Selloff.com

1 866 506 4095

Départs de Montréal. Le solde «Un million d'économies sur les vacances ensoleillées» est une offre d'une durée limitée qui s'applique aux nouvelles réservations faites entre le 14 et le 20 janvier 2017 (inclusivement) ou jusqu'à écoulement des stocks sur une sélection de départs. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle, peut changer et peut être retirée à tout moment sans préavis. Les vols sont sur Sunwing Airlines ou Jetairfly. Le service en vol varie selon l'heure de vol et la destination. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure de Vacances Sunwing 2016-17. Titulaire d'un permis du Québec #702928. | 14012017

ACTUALITÉS



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Des mécanismes seront mis en place pour permettre aux pharmaciens de continuer à offrir la vaccination et le suivi d'anticoagulothérapie.

ABOLITION DES FRAIS ACCESSOIRES

Les services de santé en pharmacie ne seront pas menacés

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Les patients pourront continuer à recevoir les mêmes services de santé en pharmacie malgré l'abolition des frais accessoires, a assuré le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, vendredi.

Des mécanismes seront mis en place d'ici le 26 janvier, date d'entrée en vigueur du règlement, pour permettre aux pharmaciens de continuer à offrir la vaccination et le suivi d'anticoagulothérapie. Selon l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), 15 000 personnes bénéficieront d'un suivi de leur anticoagulothérapie en pharmacie, où 135 000 tests sont réalisés chaque année.

Dans la foulée, le ministre promet également de s'entendre avec les chirurgiens dentistes, qui craignent que le règlement ne les empêche de traiter les enfants qui nécessitent l'administration d'une sédation pour certains soins couverts.

Barrette se veut rassurant

Dans des entrevues accordées à la radio vendredi, Gaétan Barrette a assuré que les patients allaient continuer à avoir accès à ces soins après le 26 janvier.

«La loi n'empêche pas le pharmacien de vendre un vaccin, a déclaré le ministre en entrevue

« Nous avons de la difficulté à croire en la parole du ministre »

Jean Bourcier, directeur général de l'AQPP

avec Paul Arcand. Il peut inclure les frais encourus par l'embauche d'une infirmière.»

En ce qui concerne les bandelettes utilisées pour effectuer les tests dans le cadre d'un suivi d'anticoagulothérapie, plutôt que d'être facturées directement aux patients, elles seront couvertes par le régime public d'assurance médicamenteuse d'ici février, a expliqué le ministre. «Ce sera payé par le régime d'assurance, et les pharmaciens vont même peut-être faire un peu plus [de profit].»

Tout bris de service devrait être évité, selon lui.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a confirmé, par communiqué, que les services en pharmacie n'étaient pas menacés.

Concernant les chirurgiens dentistes, tout comme avec les radiologistes, un tarif doit être négocié avec Québec pour compenser la perte financière générée par l'interdiction de facturer directement au patient

des frais pour toute intervention couverte.

«Nous aurons une solution pour le 26 janvier», a promis Gaétan Barrette, toujours sur les ondes FM.

Une entente écrite

«Si ça s'avère, nous ne sommes pas mécontents», a réagi le directeur général de l'AQPP, Jean Bourcier. Affirmant que c'était la première fois que ces propositions étaient énoncées, vendredi, il joue toutefois de prudence. «Si c'est écrit sur papier de cette façon-là, ça corrige le tir. Mais nous avons de la difficulté à croire en la parole du ministre, a-t-il indiqué au Devoir. Nous avons demandé un rendez-vous à Québec afin de coucher sur papier ces éléments-là.»

L'AQPP a déposé une demande d'arbitrage devant les tribunaux plus tôt cette année dans un autre dossier qui l'oppose au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les pharmaciens propriétaires accusent le ministre Barrette d'avoir renié une entente concernant les allocations professionnelles, qui devaient être déplaçonnées pour compenser une diminution de 133 millions des honoraires versés par Québec aux pharmaciens. La grève des juristes de l'Etat a provoqué des reports dans ce dossier, selon l'AQPP.

Le Devoir

Programmation officielle du 375^e

les hivernales

Classique Montréalaise

Parc Jean-Drapeau

Le plus grand tournoi de hockey en plein air à Montréal.

SAM-DIM 28-29 JANVIER



Fête des neiges

Parc Jean-Drapeau

Plus d'une vingtaine d'activités en plein air pour toute la famille.

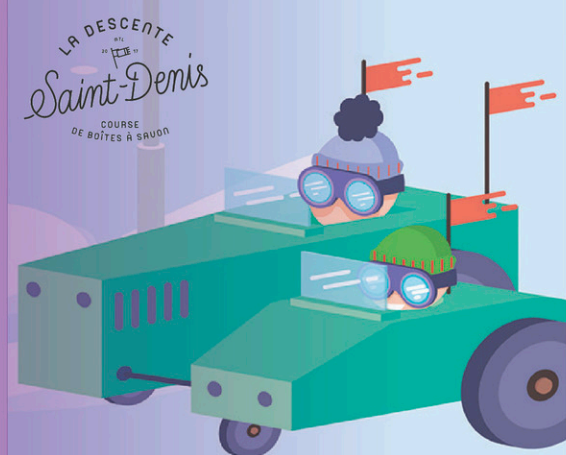
FIN DE SEMAINE du 14 JANVIER au 5 FÉVRIER

La Descente Saint-Denis

Quartier Latin

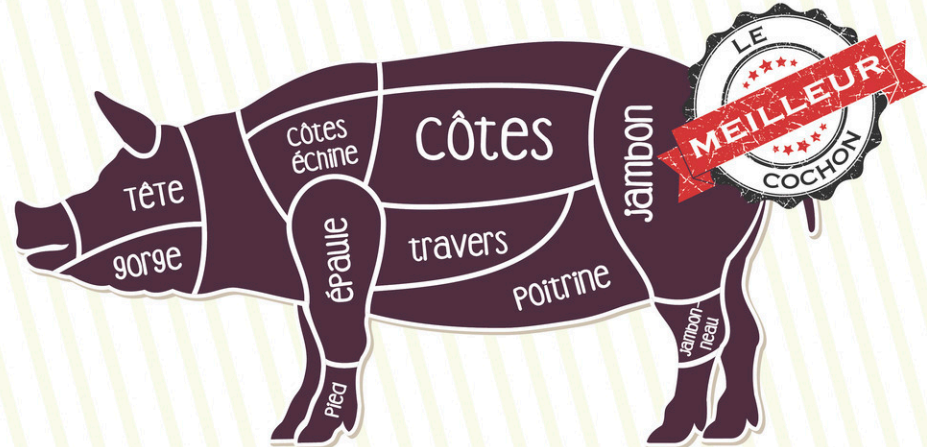
Voyez la rue Saint-Denis transformée en une grande course de boîtes à savon.

SAM 21 JANVIER



notre cochon débarque en ville!

La qualité de notre viande est le reflet de l'alimentation et du bien-être de l'animal. notre porc est nourri avec nos PROPRES céréales biologiques, sans maïs.



Plusieurs découpes de notre porc frais maintenant disponibles chez :

Pa nature : 5029 avenue du parc, Montréal
Boucherie Premium : 3216 boul. St-Martin ouest, Laval

Suivez notre page pour plus d'informations.
 viandesbiocharlevoix.com



Téléchargez l'application 375MTL
 375mtl.com | #375MTL



ACTUALITÉS

LISÉE

SUITE DE LA PAGE 1

bloquiste a reproché à Jean-François Lisée de «laisser la langue française reculer encore davantage».

La «proposition principale», c'est-à-dire le nouveau programme que le chef péquiste a rédigé avec la commission politique du parti et qui sera officiellement présenté aux militants samedi, abandonne une résolution qui apparaissait dans la proposition principale de 2011 et qui voulait empêcher les étudiants diplômés des écoles secondaires francophones de fréquenter le cégep anglophone. Dans le même esprit, la nouvelle position péquiste sur la langue rejette des mesures qui étaient contenues dans le projet de loi 14 du gouvernement Marois, notamment celles qui portent sur le retrait du statut bilingue à certaines municipalités et sur l'accès à l'école anglaise pour les enfants de militaires francophones. «Déjà, les mesures annoncées dans le projet de loi 14 étaient insuffisantes pour faire du français la véritable langue officielle et commune», écrit Mario Beaulieu.

Dans le point de presse qui a suivi l'assermement, Jean-François Lisée, non sans ironie, a remercié Mario Beaulieu «d'être sorti de son devoir de réserve de président du Bloc pour montrer le contraste entre une attitude chicanière et une attitude plus ouverte, plus décomplexée».

Jean-François Lisée a affirmé qu'il voulait sortir des ornières des anciennes chicanes péquistes. «J'ai la conviction que l'immense majorité des membres du Parti québécois veulent passer à autre chose», a-t-il dit. «Nous proposons un changement de cap, un changement d'attitude. Tout changement nécessite une transition. Dans tout changement, il y a une résistance.»

Le chef péquiste a dit avoir «la certitude» que les militants vont formuler des amendements à la proposition principale, mais que sa vision prévaudra au congrès de l'automne. «J'ai été élu pour faire ce changement.» Il s'est félicité de l'appui que l'ancienne ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, lui a manifesté dans une intervention à la télévision.

Le président de l'Association péquiste de Beauharnois, Marc Laviolette, est convaincu qu'un amendement visant l'accès au cégep en anglais se retrouvera au congrès. «Connaissant le PQ, ce n'est pas parce que le chef a dit ça qu'automatiquement, le monde va prendre [son] trou», a-t-il livré au *Devoir*.

Pierre Dubuc, de l'ancien SPQ libre et membre de l'Association péquiste de Montarville, a résumé ainsi son point de vue: «Avec Péladeau, on avait le national sans le social. Là, on va avoir le social sans le national.»

À l'ouverture du Conseil national samedi, Jean-François Lisée sera la cible d'un tir groupé. Dans une lettre ouverte publiée ce samedi dans *Le Devoir*, Maxime Laporte, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean-Paul Perreault, d'Impératif français, Éric Bouchard, du Mouvement Québec français, Sophie Stanké, du Mouvement Montréal français et Mario Beaulieu jugent insuffisante la proposition du chef péquiste pour protéger la langue française. «S'il avait fallu, au moment d'adopter la loi 101, qu'on s'empêche d'agir de peur de "di-



Jean-François Lisée: «J'ai été élu pour faire ce changement.»

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

viser», le Québec français serait aujourd'hui probablement à terre, et la nation québécoise, plus divisée que jamais», écrivent-ils, ajoutant qu'«il faut parachever une bonne fois pour toutes la reconfiguration institutionnelle entamée par Camille Laurin.»

Par ailleurs, le président du Parti québécois, Raymond Archambault, a senti le besoin de retirer un de ses commentaires sur Facebook quelques minutes après l'avoir diffusé vendredi. Il manifestait son appréciation de la chronique de Christian Rioux publiée vendredi dans *Le Devoir* et intitulée «La "diversité" et la tarte à la crème». Le chroniqueur dénonçait «les discours les plus extrêmes» qui prônaient l'imposition des «quotas ethniques et sexuels» tous azimuts. «Ce

qui est intéressant dans cette chronique-là, c'est la dénonciation des dérives. Chaque fois qu'on veut faire le bien, on veut le faire de manière excessive», a livré Raymond Archambault au *Devoir*. Sur sa page Facebook, il avait écrit: «Il y a quelques années, on appelait ça "discrimination positive". [...] Discrimination quand même.» Après deux commentaires, il a réalisé que sa remarque soulevait des «malentendus», des «ca-fouillages»; il l'a donc retirée.

Usage des fonds de l'Assemblée nationale

Quant à l'accusation de la CAQ, Jean-François Lisée l'a rejetée en soutenant que son parti se conformait aux règles de l'Assemblée

Un «détournement de fonds»

Libéraux, caquistes et solidaires joignent leur voix pour accuser l'opposition péquiste de détourner des fonds publics, en utilisant à des fins partisans du personnel rémunéré par l'Assemblée nationale. Le gouvernement et les deux autres partis d'opposition ont demandé conjointement, vendredi, au Commissaire à l'éthique et au Bureau de l'Assemblée nationale (BAN) de mener des enquêtes, afin de faire toute la lumière sur les fonctions réelles des employés faisant partie de l'équipe de la whip en chef de l'opposition officielle, la députée péquiste Carole Poirier. La question de fond consiste à savoir comment interpréter le règlement de l'Assemblée nationale régissant la définition de tâches, mais surtout le lieu de travail (port d'attache) du personnel des cabinets des différentes formations politiques. Le *Journal de Québec* révélait vendredi que douze personnes avaient été embauchées pour seconder M^{me} Poirier. Toutes sont rémunérées par l'Assemblée nationale, donc avec des fonds publics, mais cinq d'entre elles, des «agents de liaison», seraient en fait affectées à du travail partisan, loin du parlement. «C'est du détournement de fonds», a clamé le whip caquiste et député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, en point de presse. Le whip en chef du gouvernement, Stéphane Billette, a dénoncé pour sa part ce qu'il a qualifié de «manque d'éthique flagrant» de l'opposition péquiste.

La Presse canadienne

nationale et qu'il est pratique courante que les attachés politiques et les agents de liaison soient payés par cette institution, tout comme quand un parti est au pouvoir, ils sont payés par le conseil exécutif et se retrouvent dans les cabinets ministériels. Et cet agent de liaison, dont «le port d'attache» est à l'Assemblée nationale, peut «travailler chez lui, du Tim Hortons ou à la permanence du Parti québécois». Le chef péquiste a donné l'assurance que le PQ collaborera à une éventuelle enquête sur ces pratiques.

«C'est du théâtre. C'est le bal des hypocrites, a-t-il lancé. C'est la règle d'envoyer une tuile dans le camp du parti qui a un conseil national. Ça fait partie de la chorégraphie.»

Lors du Conseil national samedi, après la présentation de la proposition principale, qui ne fera pas l'objet d'un débat, les militants seront conviés à des ateliers, dont un sera animé par Martine Ouellet et portera sur l'argumentaire de la souveraineté. La députée présentera la démarche qui doit aboutir dans un an aux «50 + 1 réponses sur la souveraineté», une idée qu'elle avait proposée lors de la course à la chefferie.

Au Conseil national, la Commission nationale des jeunes (CNJPQ) déposera deux propositions. Elle demande à l'aile parlementaire de rejeter l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Europe. La CNJPQ propose aussi que l'aile parlementaire s'oppose à tout forage pétrolier sur le territoire québécois.

Le Devoir



DU 2 AU 31 JANVIER 2017

50%

4012 rue Saint-Denis 514.844.1919
1396 rue Sherbrooke Ouest 514.985.0015

OUVERT LES DIMANCHES DU SOLDE | EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE

L'ART D'ÊTRE
OPTICIE
DEPUIS 1983

*détails en magasin

POLICE

SUITE DE LA PAGE 1

déclaré, en référence au quatrième amendement, qui protège les Américains contre les fouilles et perquisitions sans motifs et requiert un mandat (et une sérieuse justification) pour toute perquisition.

Ces pratiques s'expliquent «en bonne partie par de graves déficiences en matière de formation et de responsabilité», a-t-elle poursuivi, flanquée du maire Rahm Emanuel et du chef de la police, alors que Chicago a connu pas moins de 760 meurtres en 2016, un record.

Le rapport de 160 pages dénonce une «loi du silence» et accuse le service de police d'avoir «toléré des conduites discriminatoires sur le plan racial».

Des enquêtes majeures

En 20 ans, la division des droits de la personne du ministère américain de la Justice a ouvert 69 enquêtes sur des services de police, dont 25 depuis l'arrivée au pouvoir d'Obama, en 2009. Ces enquêtes mènent généralement à des décrets ou des ententes entre le ministère et les services de police, obligeant ces derniers à adopter des réformes profondes.

Parmi les villes concernées figurent Miami, Cleveland, La Nouvelle-Orléans, Detroit, Seattle, Los Angeles et Pittsburgh.

À Chicago, le point de rupture aura été la diffusion d'une vidéo troublante montrant l'assassinat de Laquan McDonald, un Noir de 17 ans, par le policier Jason Van Dyke. Les images, diffusées plus d'un an après les faits et après moult pressions populaires, démontrent que le jeune homme ne présentait aucun danger immédiat: il marchait au milieu de la rue, tenant dans sa main un objet (un couteau selon les policiers), mais en ne faisant aucun geste menaçant à l'encontre des policiers qui l'accostent.

Alors que l'adolescent se rangeait sur le côté de la route, Van Dyke a visé et tiré. McDonald



JOSHUA LOTT AGENCE FRANCE-PRESSE

Les manifestations s'étaient multipliées à Chicago après que Laquan McDonald fut tombé sous les balles de l'agent Jason Van Dyke, aujourd'hui accusé de meurtre prémédité.

gît au sol, recouvert de sang, mais le policier blanc continue de vider son chargeur. Pas moins de seize balles se logeront dans le corps de l'adolescent.

Devant les preuves accablantes, Van Dyke a été accusé de meurtre avec préméditation, et le chef de la police de Chicago, Garry McCarthy, a été mis à la porte.

Cette histoire n'en est qu'une parmi d'autres relatées dans l'imposant document. En plus du coût humain, les bavures ont des conséquences non négligeables sur les finances de la Ville: Chicago aurait versé pas moins de 642 millions

en indemnités pour des actes posés par ses policiers de 2004 à 2015, selon l'organisme Better Government Association. Ce dernier estimait à 70 le nombre de personnes tuées par la police de la Ville entre 2010 et 2013, soit nettement plus que toute autre ville américaine.

Accord en vue... juste avant Trump

Loretta Lynch a indiqué que le maire Emanuel et son ministère étaient sur le point de s'entendre sur un accord concernant les réformes qui s'imposent. Parmi elles figurent l'installation d'une caméra sur l'uniforme des

policiers de Chicago et l'embauche de centaines de nouveaux agents.

Les partisans de ces réformes ont fait preuve d'optimisme par rapport à la réalisation de celles-ci, malgré la transition à la présidence, puisqu'elle fait l'objet d'un consensus à Chicago. Mais le démocrate Bobby Rush, qui siège au Congrès, a pressé Chicago et le gouvernement fédéral d'agir avant l'entrée en poste de M. Trump. «Cela ne peut être laissé au gouvernement Trump. Parce qu'on ne peut pas lui faire confiance. C'est notre dernière chance, à notre avis, d'obtenir cette réforme. Sous Obama.»

Chose certaine, le nombre d'enquêtes déclenchées par Washington devrait chuter avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, qui s'est posé en «candidat de la loi et de l'ordre» dans la récente course à la présidence, mais également comme défenseur des policiers quant aux mouvements populaires tels que Black Lives Matter. Son candidat au poste de procureur général, le sénateur Jeff Sessions, de l'Alabama, a aussi exprimé son scepticisme par rapport à ce genre d'exercice, y voyant une forme d'ingérence politique.

Dans ses discours, Trump s'est jusqu'à présent exprimé contre certaines de ces réformes, notamment pour ce qui est de rendre les caméras individuelles obligatoires.

«Selon les messages que l'on reçoit jusqu'à maintenant, avec la campagne et la comparaison de M. Sessions devant le Sénat, où il a laissé entendre que ces processus minaient l'efficacité policière, ce discours de la loi et de l'ordre risque de primer les réformes», soutient Francis Langlois, membre associé à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et spécialiste de la question des armes à feu aux États-Unis. Suivant les émeutes de Baltimore, près du tiers des 15 000 organisations policières américaines ont procédé à des efforts de modernisation, notamment avec la pose de caméras personnelles, a-t-il souligné.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967